COMMUNE de GRAND-FAYT
Procès-verbal de la Séance du Vendredi 30 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi 30 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de Grand-Fayt, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry THIROUX, Maire.
Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 13
Conseillers Présents : Mmes et Mrs AMPHOUX Annick, BOULEAU Laurence, BROSSE Frédéric, BRISSON Marie-Noëlle, SERVRANCKX Karine, MERLANT Sophie, TUCHE Marie, SCULFORT Jean-Marie, THIROUX Thierry, M. LUSSIEZ Ludovic, Jean-Paul DREVET, SCULFORT Jean-Paul, M. SCULFORT Jean-Marie.
Conseillers absents excusés : Mrs DUMESNIL Hugo (procuration donnée à Mme TUCHE Marie), LEFEBVRE David
A été élu Secrétaire : Mme TUCHE Marie.

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

I) Tarifs de la garderie

Afin de permettre aux parents de payer sur le site « Mon espace famille » la garderie, il faut modifier le mode de facturation. Il est proposé au Conseil un tarif à la présence de l'enfant, soit 1 euro par présence.
Sachant que pour les enfants de 6 ans et moins, la garderie est déductible des impôts.
Par 10 voix POUR et 4 voix CONTRE, le tarif sera de 1 euro par séance à compter du 1er novembre 2022.

II) Tarif de l'électricité de la salle polyvalente

Depuis 2011 le tarif de l'électricité de la salle polyvalente est 0.20 € / 1 KWH.
Il est proposé de l'augmenter à 0.50 €
Le conseil décide à l'unanimité l'augmentation du tarif à 0.50 €, elle prendra effet pour les locations à partir du 1er novembre 2022.

III) Présentation de la nouvelle association de danses folkloriques

Suite à la scission entre l'association « Faites du pain fagusien » et l'atelier de danses folkloriques, une nouvelle association va être créée.
Le mardi soir, il y aura des cours de danses pour les jeunes et les adultes ainsi que des répétitions. Des prestations sont au programme le jour ou le soir dans des EPADH, les repas des aînés, etc.
Le conseil renouvèle son soutien et le prêt de la salle polyvalente à l'association.

IV) Délibération SIDEN-SIAN

A l'unanimité le Conseil Municipal vote pour l'adhésion des communes de Vendeuil (Aisnes), Hermies (Pas-de –Calais), Eterpigny (Pas-de-Calais), Oppy (Pas-de-Calais), Gondecourt (Nord), Neuville-sur-Escaut (Nord) et Moeuvres (Nord).

V) Délibération nouveaux contrats horaires pour Mmes CAFFI, BUISSERET et STEVANCE

Le Conseil a cherché en vain un contrat civique, pour palier à ce manque il est proposé de passer les contrats de 24 heures à 28 heures.
A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve et décide de passer à 28h/semaine les contrats de Mmes CAFFI, BUISSERET et STEVANCE à compter du 1er novembre 2022.

VI) Renouvellement de la chartre PNRA :

Le PNRA entame le renouvellement de sa chartre pour la période 2025/2040.
Par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION, le Conseil municipal approuve la nouvelle chartre du PNRA.

VII) Questions diverses

Eléonore MARIANI (Cheffe de projet Petites villes de demain au sein de la 3CA) va se renseigner au sujet de la demande faite sur le projet France Relance concernant l'acquisition d'une chambre froide pour la cantine.

Suite à la nouvelle législation entrée en vigueur le 1er juillet 2022, il est demandé à M. DUMESNIL Hugo de créer un nouvel onglet sur le site www.grand-fayt.fr, délibérations.
Les délibérations devant être publiées dans les 7 jours suivants le Conseil avec la signature de M. Le Maire et de la secrétaire de séance.

M. LUSSIEZ Ludovic se demande pourquoi il n'y a pas eu de réunion de la commission des travaux afin de discuter de l'entrée du parking, qu'il trouve trop étroite. Mme BOULEAU Laurence estime elle aussi qu'elle n'est pas assez large et indique que certaines personnes du village sont de cet avis.
M. THIROUX indique que la largeur est réglementaire (4 mètres) pour l'accès aux pompiers. De plus le parking est plus sécurisé car il évite des dérapages par exemple.

Mme BOULEAU Laurence trouve dommage qu'il faille aller en mairie pour avoir le procès-verbal des séances du Conseil Municipal, ou le télécharger sur le site de la commune. Elle préférerait qu'il soit distribué. M. SCULFORT Jean-Paul propose alors qu'il soit fait un sondage auprès de la population pour les habitants qui souhaitent le recevoir par papier ou sur le site de la commune.

Une réunion de la commission des travaux va être organisée concernant l'accessibilité de l'école et de la mairie.
Mme Annick AMPHOUX propose de faire le repas des conseillers et employés communaux le vendredi 9 décembre 2022.

Mme Karine SERVRANCKX demande au Conseil s'il peut faire l'acquisition d'une table en inox (1,2 m x 0.70m) afin de finir le coin chaud dans la cuisine de la salle polyvalente. A l'unanimité, le Conseil Municipal est POUR.

Il n'y aura pas de concours d'illuminations de noël à cause du coût de l'électricité. De plus l'éclairage des décorations de noël sera réduit en temps pour faire des économies sur le budget de la commune.

Se pose la question du tracteur qui a eu beaucoup de panne cette année. M. THIROUX Thierry indique à l'assemblée que des demandes de reprises sont en cours.

La séance est levée.